

# Suppression d'une classe à Condé-en-Normandie, la maire réagit

A la rentrée de septembre 2021, la commune de Condé-en-Normandie aura une classe de moins, à en croire la carte scolaire du Calvados, dévoilé le 11 février.



Si une classe sera supprimé à la rentrée scolaire de septembre 2021, la maire de Condé-en-Normandie, Valérie Desquesne, se réjouit de conserver le dispositif 100% réussite au CP.

Le 11 février 2021, le syndicat SNUipp-FSU 14 a dévoilé, à l'issue d'une rencontre avec l'inspection académique, la carte scolaire du Calvados pour la rentrée de septembre 2021.

Parmi les communes concernées par la suppression d'une classe, l'école primaire de Condé-sur-Noireau, commune déléguée de Condé-en-Normandie.

[A Condé-en-Normandie, elle menace de porter](#)

[plainte pour maltraitance... sur un chien en résine](#)

Une suppression qui concernerait normalement l'école de La Varende, et qui n'étonne pas la maire de la commune, Valérie Desquesne :

Avec l'équipe des enseignants, nous nous attendions à perdre une classe compte tenu de la baisse des effectifs. Ce n'est donc absolument pas une surprise. La moyenne d'enfants dans les classes sera tout de même plus que confortable, avec environ 20 élèves par classe.

*Valérie Desquesne*

Le dispositif 100 % réussite conservé

Motif de satisfaction cependant, le dispositif 100 % réussite en CP, qui permet d'avoir des classes avec 11 élèves maximum, est reconduit.

[A Condé-en-Normandie, le bar Le centre se lance dans la vente à emporter](#)

Condé-sur-Noireau aura aussi toujours un enseignant pour sa classe Ulis à la rentrée prochaine.